



Communiqué de presse

Annecy, le 25 Février 2021

Pour faire face à la situation désastreuse de l'emploi dans le milieu médico-social

L'ADIMC 74 FORME DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU METIER D'ACCOMPAGNATEURS D'ADULTES HANDICAPES

Le secteur médico-social est confronté à une situation très préoccupante depuis septembre 2020. L'Association Départementale des Infirmes Moteurs et Cérébraux (ADIMC 74) n'y échappe pas, particulièrement le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) l'Herydan où l'on recense 20 postes vacants sur 45 accompagnateurs du quotidien, Aides-soignants, Aides Médico-Psychologiques et Assistants Éducatifs et Sociaux.

Pour le Président de Paralyse Cérébrale France, Jacky VAGNONI et la Présidente de l'ADIMC 74, Joëlle PETIT-ROULET, le Ségur de la Santé a été l'accélérateur d'un déclassement et d'un dépérissement du milieu médico-social au détriment de la qualité de l'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap. En effet, l'augmentation des salaires des soignants de la Fonction Publique n'a pas été étendue aux professionnels du secteur.

En Décembre 2020, Hélène ISNARD, Directrice du FAM l'Herydan et François REVOL, Directeur général de l'ADIMC 74, se sont rapprochés du GRETA pour proposer à celui-ci une action visant les demandeurs d'emplois, en créant une formation certifiante au métier d'Accompagnateur d'Adultes Handicapés.

Une opération avec le soutien de Greta Savoie - Pôle Emploi – CRPE - Région Auvergne Rhône Alpes

Le Greta Savoie, Pôle Emploi, le CRPE (Comité Région pour l'Emploi) et la Direction de la Formation et de l'Orientation (DFOR) pour la région Auvergne Rhône Alpes ont répondu à la sollicitation de l'ADIMC 74 pour monter en un temps record une formation d'adaptation à l'emploi de 6 semaines sous forme d'un CARED (Contrat d'Aide au Retour à l'Emploi Durable). Cette formation, dont le cout total est de 25 200 €, est prise en charge financièrement à 80% par la Région AURA et à 20% par l'ADIMC 74. Les stagiaires restent indemnisés par Pôle Emploi durant la formation.

Pôle emploi a largement informé ses bénéficiaires (14 000 candidats destinataires de mail ou SMS)

- ➔ 160 personnes ont manifesté leur intérêt
- ➔ 47 d'entre elles ont été reçues suite à l'étude de leur dossier de candidature
- ➔ 16 personnes ont été retenues pour intégrer la formation sur le site du Foyer d'Accueil Médicalisé de l'Hérydan le 8 Février 2021.

Le bilan de cette opération sera présenté le 18 Mars 2021. La qualité des bénéficiaires laisse augurer que de nombreux CDI et contrats de professionnalisation pourront être signés avec l'ADIMC 74 à l'issue de cette formation.



Contact : Elodie NOBRE-VIEIRA - mail : chargecommunication@adimc74.org - tel : 04 57 98 20 20 (tapez 1)